

EDITORS' NOTE / MOT DE LA RÉDACTION

The current debate surrounding Bill 60, the Charter Affirming the Values of State Secularism and Religious Neutrality and of Equality between Women and Men, and Providing a Framework for Accommodation Requests, has caused much ink to flow. The debate is generating a massive amount of often divergent opinions based on social, religious, political and demographic issues, among others. We deemed it useful to devote an issue of the *Journal of Eastern Townships Studies* to this topic because universities are fertile grounds for enriching discussions on such issues. For content, we sent a call for papers to faculty and administrators at our two institutions. Those who agreed to publish their thoughts on this subject have produced complementary texts that allow the reader to understand a number of issues raised by the bill in its current form. Universities are typically arenas for debate to promote the expression of often diametrically opposed points of view. This time however, the result has been rather a mosaic where each component offers an independent point of view, but which as a whole constitutes a body of work providing readers with avenues for reflection. The articles published in this issue warrant careful attention as much for their diversity in approach as for the arguments they engender. They are not meant as an end but rather as a contribution to a debate which is far from over.

First, Professor Trygve Ugland, of the Department of Politics and International Studies at Bishop's University, explores the reasons justifying the existence of the Quebec Charter of Values. Pointing to the relative success of the Canadian multiculturalism and Quebec interculturalism models for the integration of immigrants, the author raises an interesting point. In the seeming absence of a crisis related to state secularism, religious neutrality or gender equality, what problem is the Government of Quebec attempting to solve by the introduction of this charter? Drawing from literature in political science and organization theory, he proposes that the charter be seen as the result of a solution-driven rather than a problem-driven reform process.

In *Quand les femmes musulmanes interpellent le féminisme québécois – Débats, féministes, liberté religieuse et Vivre ensemble au Québec*, authors Michèle Vatz Laaroussi, Professor in the School of Social Work of the Faculty of Arts, Humanities and Social Sciences of the Université de

Sherbrooke, and Naoual Laaroussi, from the Université du Québec à Montréal, observe that Bill 60 puts Muslim women at the heart of an historic controversy in which they unintentionally play the starring role. In this context, how can these women find their place within Quebec feminist movements? Moreover, with positions so firmly entrenched, how is it possible to reflect on such critical issues? The concepts of values, secularism and gender equality are being used without being clearly defined from the outset. The authors have developed quite an interesting argument drawing from the positions of various feminist groups in both Quebec and Muslim countries. Will a new Quebec feminism emerge from the debates on the charter?

Patrick Snyder, Professor at the Faculty of Theology and Religious Studies at the Université de Sherbrooke, offers a portrayal of the evolution of women who have taken courses on “women and religions” over the years at the Faculty. Through his article, we grasp the importance of issues related to gender equality and the relationship between women and religion in terms of academic concerns. The article also opens a window on the journey experienced by women in a faculty that now predominantly comprises women. Moreover, with a female student body of diverse origins, more than a third being from outside Canada, this group of students is representative of a certain pluralist vision of Quebec. The women’s opinions, which are thoughtful and nuanced, offer an invaluable perspective in a context where dangerous short cuts imperil the balance between tolerance and coercion, and between respect and non-intervention.

Professor Dale Stout, of the Department of Psychology at Bishop’s University, explores the charter debate from the notion of invisibility. Is there really a secular state or only the appearance of one? Is a society without religious signs deemed more secular because of their absence? While both ancient and modern-day mythologies consider invisibility as a boundless source of power over objects and people, does the removal of “ostentatious” symbols mark the end of religion as a form of power? His article helps to answer some fundamental questions: What results are we looking for at the end of the debate? Is secularism the real issue? Is peace not the true objective for a society?

The article by Victoria Meikle, Secretary-General and Vice-Principal Government Relations and Planning of Bishop’s University, examines the role of universities within society in relation to the charter and its implications for universities which raise several questions: Is the restriction on wearing religious symbols for employees of teaching institutions justifiable if its imposition leads to the exclusion of teachers as well as potential scholars and students who manifest their personal identity by wearing a religious symbol? Will this restriction

halt the promotion of diversity, freedom of expression by members of our communities, and our institutional autonomy? What about its adverse impact on some religious minorities if, by the mere fact of its existence, it compromises the equality of all citizens at a time when the need to reconcile various religious and cultural traditions in Quebec is increasingly urgent?

Professors Sébastien Lebel-Grenier and Pierre Noël, deans of the Faculty of Law and of the Faculty of Theology and Religious Studies of Université de Sherbrooke respectively, approach the issue from the perspective of how the charter will be managed and the consequences of its application. They reflect on the consequences of potentially implementing the charter in the university environment. How would it impact universities' autonomy? Would it be a hindrance to exercising a university's mandate? In reality, considering the (desirable?) diversity of the academic community, how would one efficiently and equitably apply such directives? From an even more pragmatic perspective, the authors foresee the consequences of adopting the charter on the capacity of Quebec universities to attract students from outside the province in order to create diversity, which, for some, represents not only an asset for academia, but also one of its essential features.

Each author tackles the various aspects of this social debate from their own perspective. Some compile and analyze different points of view. Others scrutinize the wording of the legislation to perceive its possible consequences. Yet each one brings a significant contribution to an historic decision-making process. There is little doubt that Bill 60, whether or not it is passed, will continue to provoke many debates in the future. For being able to debate important issues is also a value... or a right...

Le débat actuel entourant le projet de loi n° 60 sur la Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement fait couler beaucoup d'encre. Il offre en effet une source intarissable de points de vue, souvent divergents, s'appuyant sur des enjeux sociaux, religieux, politiques, démographiques ou autres. Nous avons jugé utile de publier un numéro de la *Revue d'études des Cantons-de-l'Est* sur ce sujet puisque les universités constituent un terrain fertile où s'enrichissent les échanges sur des questions de cette nature. Pour trouver la matière, nous avons lancé un appel aux membres du corps professoral et du personnel de direction de nos deux institutions. Les textes des personnes qui ont accepté de publier le fruit de leur réflexion sur ce sujet sont complémentaires et

permettent de comprendre un certain nombre d'enjeux soulevés par le projet de charte dans sa forme actuelle. Les universités constituent habituellement des lieux de débats favorisant l'expression de points de vue souvent diamétralement opposés. Cette fois, le résultat est plutôt une mosaïque où chaque élément présente un point de vue autonome mais dont l'ensemble constitue une œuvre permettant au lecteur de cheminer dans sa propre réflexion. Les articles publiés ici méritent une grande attention, tant par la diversité des approches que par les argumentaires évoqués. Ils ne se veulent pas une fin, mais plutôt une contribution à un débat loin d'être terminé.

Tout d'abord, le professeur Trygve Ugland, du Département d'études politiques et internationales de l'Université Bishop's, explore les raisons justifiant l'existence de la charte des valeurs québécoise. Se référant au succès relatif du modèle multiculturel canadien et du modèle interculturel québécois en matière d'intégration des immigrants, l'auteur soulève un point intéressant. En l'absence apparente d'une crise sérieuse reliée à la laïcité de l'État, à sa neutralité ou à l'égalité entre les femmes et les hommes, quel problème le gouvernement du Québec tente-t-il de résoudre avec ce projet de charte? À partir d'une approche en sciences politiques et théorie organisationnelle, il nous propose de plutôt envisager la charte comme le résultat d'un processus de réforme enclenché par une solution plutôt que par un problème.

Intitulé *Quand les femmes musulmanes interpellent le féminisme québécois – Débats, féministes, liberté religieuse et Vivre ensemble au Québec*, l'article de Michèle Vatz Laaroussi, professeure à l'École de travail social de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, et de Naoual Laaroussi, de l'Université du Québec à Montréal, constate que le projet de loi n° 60 place les femmes musulmanes au cœur d'une controverse historique dont elles sont devenues, bien malgré elles, l'image quasi unique. Dans ce contexte, les auteures demandent comment ces femmes peuvent trouver leur place dans les courants féministes québécois. De plus, dans un contexte aussi campé, comment est-ce possible de réfléchir à des questions aussi essentielles? Valeurs, laïcité, égalité hommes-femmes sont autant de concepts qui sont actuellement utilisés sans qu'il ait été possible de les définir clairement au préalable. Les auteures développent une réflexion fort intéressante à partir des positions des divers groupements féministes du Québec et de pays musulmans. Le débat sur la charte fera-t-il émerger un nouveau féminisme au Québec?

L'article de Patrick Snyder, professeur à la Faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke, présente un portrait de l'évolution dans le temps des femmes qui se sont inscrites à des cours de la Faculté portant sur la thématique « femmes et religions ». L'article

du professeur Snyder permet de saisir l'importance que prennent les problématiques reliées à l'égalité des femmes et au rapport femme/religion dans les préoccupations de formation. En filigrane, on peut lire l'itinéraire de femmes au sein d'une faculté où elles sont maintenant majoritaires. De surcroît, la diversité des origines des femmes inscrites, près du tiers proviennent de l'extérieur du Canada, crée un groupe représentatif d'une certaine vision pluraliste du Québec. Réfléchies et nuancées, leurs opinions constituent un point de vue précieux dans un contexte où des raccourcis dangereux mettent en péril l'équilibre entre la tolérance et la coercition, entre le respect et le laisser-faire.

Pour sa part, le professeur Dale Stout, du Département de psychologie de l'Université Bishop's, explore le débat sur la charte à partir de la notion d'invisibilité. L'État laïque existe-t-il ou l'État n'a-t-il de laïque que les apparences? Une société où les signes religieux sont absents est-elle pour autant plus laïque? Alors que les mythologies, anciennes et actuelles, considèrent l'invisibilité comme une source incommensurable de pouvoir sur les choses et les personnes, la disparition des signes « ostentatoires » marque-t-elle la fin du religieux comme forme de pouvoir? Son article peut aider à répondre à des questions fondamentales : que voulons-nous au terme de ce débat? La laïcité est-elle vraiment l'enjeu? Ne serait-ce pas plutôt la paix qui devrait constituer le véritable objectif sociétal?

L'article de Victoria Meikle, secrétaire générale et vice-principale aux relations avec les gouvernements et à la planification de l'Université Bishop's, examine le rôle des universités au sein de la société en lien avec la charte de la laïcité et de la neutralité religieuse de l'État. Les implications de cette charte sur le milieu universitaire soulèvent de nombreux questionnements : l'interdiction du port des signes religieux aux employés des institutions d'enseignement est-elle justifiable si son application a pour effet d'exclure les enseignants ainsi que les chercheurs et les étudiants potentiels pour qui l'identité personnelle se manifeste par le port d'un symbole religieux? Cette interdiction représente-t-elle un frein à la valorisation de la diversité, à la liberté d'expression des membres de nos communautés et à notre autonomie institutionnelle? Que dire de son impact préjudiciable sur certaines minorités religieuses si elle compromet, par le fait même de son existence, l'égalité des tous les citoyens alors que le besoin de réconcilier différentes traditions religieuses et culturelles en sol québécois se fait de plus en plus criant?

Les professeurs Sébastien Lebel-Grenier et Pierre Noël, doyens respectivement de la Faculté de droit et de la Faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke, abordent la question de la charte du point de vue de la gestion et des conséquences

de son application. Ils réfléchissent donc aux effets de la mise en place éventuelle de la charte en milieu universitaire. Quel serait son impact sur l'autonomie des universités? Constitue-t-elle une entrave à l'exercice de la mission universitaire? Dans les faits, compte tenu de la diversité (souhaitable?) de la communauté universitaire, comment appliquer efficacement et équitablement de telles directives? Mais, de façon encore plus pragmatique, ils anticipent les conséquences de l'adoption de la charte sur la capacité des universités québécoises d'attirer des étudiants d'ailleurs afin de créer la diversité qui, pour certains, représente un atout pour un milieu universitaire, voire une de ses caractéristiques essentielles.

Chacun à leur façon, les auteurs abordent les aspects nombreux de ce débat de société. Ils recensent les points de vue, les analysent. D'autres scrutent le texte de loi pour en percevoir les conséquences à envisager. Mais, toutes et tous y vont d'une contribution significative à une prise de décision qui passera à l'histoire. Il y a fort à parier que le projet de loi n° 60, qu'il soit ou non adopté, suscitera encore beaucoup de débats. D'ailleurs, pouvoir débattre des grandes questions est aussi une valeur... ou un droit...

Bonne lecture!

Michael Goldbloom

Principal, Bishop's University
JETS Guest Editor

Principal, Université Bishop's
Rédacteur invité, RECE

Luce Samoisette

Rectrice, Université de Sherbrooke
Rédactrice invitée, RECE

Rector, Université de Sherbrooke
JETS Guest Editor